Délégué du CICR
Déléguée du CICR

Description

Le délégué ou la déléguée du CICR remplissent plusieurs fonctions, dans le cadre du mandat qui leur est attribué: visite de prisonniers, rétablissement des liens familiaux, organisation d'actions d'assistance, diffusion des principes du droit international humanitaire. En tant que représentants de l'institution, ils doivent négocier avec les instances gouvernementales, civiles et militaires, afin de développer de manière optimale leurs activités.

Leurs principales tâches consistent à:

Visites dans des lieux de détention

- rendre visite aux prisonniers de guerre ou aux détenus politiques;
- évaluer les conditions de détention et le traitement des prisonniers, négocier quand cela est nécessaire des améliorations avec les autorités (directeurs de prison, autorités militaires);
- échanger des messages Croix-Rouge entre les détenus et leur famille;
- organiser le rapatriement des prisonniers de guerre;
- rédiger des rapports confidentiels à l'attention des autorités;

Protection et assistance des populations civiles

- identifier les personnes qui ont des besoins en matière de protection et d'assistance (santé, nourriture, eau et habitat);
- planifier, organiser et mettre en oeuvre des programmes d'assistance;
- prévoir les moyens logistiques nécessaires pour acheminer les secours (vivres, vêtements, couvertures, tentes, etc.);
- gérer la logistique (achat, stockage, transport et distribution);
- rétablir le contact entre les membres des familles séparées en raison d'un conflit;
- recueillir les informations pertinentes nécessaires à la protection des populations civiles affectées;
- intervenir auprès des autorités sur des cas de violations du droit international humanitaire et obtenir le respect des dispositions prévues;

Information, promotion du droit international humanitaire

- faire connaître le droit international humanitaire et les activités du CICR auprès des autorités politiques, civiles et militaires, des groupes d'opposition armés, des membres de la société civile, du monde académique, de la jeunesse et des médias;
- informer et sensibiliser de manière préventive les populations locales, par exemple sur les mines;
- élaborer des campagnes de communication adaptées à l'environnement culturel.

Environnement de travail

Le délégué ou la déléguée du CICR peuvent être amenés à remplir plusieurs fonctions ou à se spécialiser dans une activité spécifique. Ils travaillent en équipe interculturelle (collaborateurs locaux, délégués de diverses nationalités), et collaborent avec des personnes de tous milieux: détenus, familles en fuite, chefs militaires, etc. Ce qui exige une bonne maîtrise des langues étrangères et un goût pour les échanges interculturels. Les délégués sont appelés à travailler dans des contextes dangereux (pays en guerre), sous forte pression et dans des conditions matérielles souvent précaires. Ils doivent donc montrer une grande disponibilité et flexibilité pour répondre à des priorités pouvant se modifier à très court terme. Ils doivent être prêts à partir n'importe où, à n'importe quel moment, et pouvoir s'adapter à des changements brusques dans leur vie professionnelle, sociale et privée.

Formation

La formation de délégué ou de déléguée du CICR s'acquiert en emploi.

Le CICR offre aux personnes qui ont passé avec succès la procédure de sélection (un jour et demi de recrutement avec tests et entretiens) un cours d'intégration avant leur départ à l'étranger.

Lieu

- Genève (Centre de formation du CICR - Ecogia).

Durée

- 3 semaines.

Conditions d'admission pour postuler

- âge idéal entre 25 et 35 ans;
- disponible pour des missions non accompagnées (sans le conjoint ou la conjointe) durant les 24 premiers mois de collaboration;
- formation universitaire (ou équivalente) et expérience professionnelle d'au moins 2 ans;
- expérience du bénévolat ou de l'humanitaire;
- expérience en contexte international;
- excellente maîtrise de l'anglais et d'une autre langue du CICR (français, arabe, russe ou espagnol);
- permis de conduire.

Titre obtenu

- contrat d'engagement de durée indéterminée de délégué ou déléguée du CICR.

Contenu

- cours d'intégration: simulation de vie dans une délégation d'un pays en guerre, identité et spécificité du CICR et principaux aspects du travail en délégation.

© SDBB | CSFO - orientation.ch - 26.07.2021

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Aptitude à négocier
- Aptitude à travailler en équipe
- Autonomie et débrouillardise
- Calme et sang-froid
- Facilité pour les langues
- Sens de la communication

Perspectives professionnelles

Le CICR engage une centaine de délégués par année, afin de remplacer ceux qui quittent l'organisation. Une collaboration minimum de deux ans est souhaitée. Les délégués peuvent accéder à de plus hautes responsabilités sur le terrain (chef de délégation, délégué régional), ou se spécialiser en tant que coordinateur d'activités spécifiques dans des domaines tels que la protection ou le rétablissement de liens familiaux. Les postes au siège du CICR à Genève sont généralement assurés par des collaborateurs ayant une bonne connaissance des activités de l'organisation, c'est-à-dire qui ont effectué un minimum de 3 à 5 missions à l'étranger.

Perfectionnement

Les délégués du CICR peuvent envisager les perfectionnements suivants:

- formation continue dans la conduite du personnel, la communication, la gestion de projets, les cours de langues, etc.)
- Certificate of Advanced Studies (CAS) Communication, Advocacy and Negociation in Humanitarian Settings, Centre d'enseignement et de recherche en action humanitaire, Genève;
- Master of Advanced Studies (MAS) en droit international humanitaire et droits humains, 2 semestres, Académie de droit international humanitaire, Genève;
- Master of Advanced Studies (MAS) en action humanitaire, 2 semestres, Centre d'enseignement et de recherche en action humanitaire, Genève;
- formations postgrades (CAS, DAS, MAS) proposées par un réseau d'universités européennes dans le cadre du Network on Humanitarian Action (NOHA);
- etc.

Réorientation

Une expérience professionnelle au CICR en tant que délégué permet de développer des compétences polyvalentes transférables à d'autres secteurs d'activités: aptitudes à la négociation, contacts avec la presse, encadrement de personnel, grande flexibilité, résistance au stress. Les délégués se reconvertissent dans des secteurs tels que la diplomatie ou les ressources humaines, par exemple.

Pour plus de détails, consulter www.orientation.ch/postgrades.

Le Cinfo, centre d'information, de conseil et de formation pour les professions de la coopération internationale, propose des prestations de conseil pour la reconversion professionnelle des délégués après des missions de terrain.

Professions voisines

- Collaborateur de la coopération internationale/Collaboratrice de la coopération internationale
- Conseiller en relations publiques DF/Conseillère en relations publiques DF
- Diplomate/Diplomate

Adresses

cinfo - Centre d'information, de conseil et de formation
Professions de la coopération internationale
Rue Centrale 115
Case postale
2503 Biel/Bienne
Tél.: 032 365 80 02
http://www.cinfo.ch

Comité international de la Croix-Rouge (CICR)
Unité de recrutement
Av. de la Paix 19
1202 Genève
Tél.: 022 734 60 01
http://www.icrc.org